M. le Maire. — Nous proposons de laisser à l'Administration le soin de faire appel aux hommes de bonne volonté.

M. Grau. — L'Administration étant opposée aux conclusions du rapport, nous en demandons le vote.

M. le Maire. — Nous allons donc voter pour savoir si la musique municipale sera formée par le groupe des *Amis-Réunis*, ou si on laisse le soin à l'Administration de faire appel aux hommes de bonne volonté.

On vote. L'Administration est en échec. 12 boules blanches et 7 noires.

La musique municipale sera donc reformée et reconstituée par le cercle des *Amis-Réunis*.

M. le Maire déclare la session de février close et lève la séance.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 20 février 1885

Présidence de M. Parenty

Vanhouck est chapelier, à la Chapelle-d'Armentières, père de plusieurs enfants, très bien noté.

Un de ses ouvriers, Laire, l'avait quitté lui devant 35 francs, puis était revenu lui demander du travail. Vanhouck l'avait repris bien que Laire eût, à sa connaissance, commis quelques petites infidélités. Il y a 8 jours, Vanhouck envoyait son ouvrier à Neuve-Eglise avec 13 chapeaux ; Laire ne revint pas. Quelques jours après, Vanhouck le rencontra et lui adressa des reproches sur son abus de confiance et, comme celui-ci l'injuriait, il eut le tort de le frapper violemment avec sa canne, surtout en considérant l'infirmité de Laire, qui n'a qu'un bras. Le tribunal, jugeant que les voies de fait sont toujours défendus, a condamné Vanhouck à 6 jours de prison.

***

Le tribunal condamne Eugène Escrohart, de Lille, à 25 fr d'amende pour bris de clôture ; Victor Delfosse, de Wasemmes, à 8 jours de prison pour vol et Alix Tilloy, de Fives, à 1 mois de prison pour vol.

NORD

Caisse nationale d'épargne. — A partir du 16 février 1885, tout déposant à la Caisse nationale d'épargne peut demander dans un bureau de poste quelconque le transfert à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse de la totalité ou d'une partie des sommes inscrites au crédit de son compte d'épargne.

Les receveurs des postes prêtent également leur concours aux déposants de la Caisse nationale d'épargne pour la transmission à la Caisse des Dépôts et Consignations des livrets de la Caisse des retraites et des certificats de vie qui leur sont remis en vue d'obtenir la liquidation définitive d'une rente viagère.

Inchy-Beaumont. — *Meurtre.* — La victime est un sieur Numa Legrand, âgé de 24 ans, journalier à Inchy. Le meurtrier est Victor-Ernest Honoré, 20 ans, tisseur.

C'est au bal qu'avait commencé la querelle, qui a causé le meurtre. Legrand et Honoré étaient allés dans la rue ; après une violente dispute mêlée de quelques coups de poings, Legrand voyant son adversaire en faite revint au bal pour emmener la jeune fille avec laquelle il dansait.

Honoré était revenu sur ses pas ; il guettait Legrand et au moment où celui-ci passa à sa portée, il se dressa devant lui, le saisit de la main droite par les cheveux et de la gauche, — il est gaucher, — lui porta deux coups d'un instrument tranchant et pointu sur l'arcade sourcilière droite.

La violence des coups a été telle que l'os frontal fut perforé.

Legrand s'affaissa, entraînant dans sa chute la jeune fille qui se trouvait avec lui.

La mort a dû être instantanée. Honoré s'enfuit et son arme n'a pu être retrouvée.

Solesmes. — Hier, un habitant de Solesmes faisait comparaître devant le tribunal correctionnel de Cambrai le fils d'un messager de la même ville, sous prétexte que ce dernier avait nui, par ses propos, à son commerce et à sa réputation.

Les parties avaient appelé à leur aide quatre témoins à charge et autant à décharge.

Le demandeur ne réclamait rien moins que 5,000 fr. de dommages-intérêts.

Dans les débats il a été prouvé que les propos incriminés avaient été tenus « confidentiellement », en tête à tête, et que, par conséquent, ils ne pouvaient pas être considérés comme diffamatoires.

Le demandeur, au lieu de recevoir une indemnité, sera obligé de payer les dépens.

Saint-Pol. — Nous apprenons la mort presque subite de M. l'abbé Desodt, curé de St-Pol. M. l'abbé Desodt était âgé de 58 ans.

Dunkerque. — Un duel, dont la cause est encore inconnue, a eu lieu hier matin à la frontière entre M. D... et un lieutenant du 110e de ligne. Cet officier a été si gravement blessé qu'on désespère de le sauver.

— *Banqueroute.* — Nous avons parlé dernièrement de la déconfiture d'une importante maison de commerce de notre ville. Nous apprenons que l'enquête aurait révélé certains faits graves à la charge du principal intéressé, le sieur Jean-Baptiste-Albert-Cornil Jodocius, actuellement en fuite. Il est inculpé de banqueroute frauduleuse et escroqueries ; toute la correspondance a été saisie et un mandat d'amener a été lancé contre le sus-nommé que l'on suppose être réfugié en Belgique.

PAS-DE-CALAIS

L'éboulement de Saint-Nicolas. — *Nouveaux détails.* — Dambrine est toujours enfoui, mais heureusement toujours vivant.

Les médecins avaient raison. Son silence n'indiquait pas le décès, mais une syncope ou un accès invincible de sommeil bien compréhensible après plus de quarante heures d'une affreuse position qui le condamne à l'immobilité absolue.

Ce sommeil, si sommeil il y a, a duré une douzaine d'heures. Dès 9 heures 1/2 du soir, Dambrine répondait de nouveau aux travailleurs quand ils lui parlaient.

De nombreux éboulements se sont produits dans le fond qui ont retardé le travail.

Dans la nuit, Dambrine a déclaré apercevoir par une fente la lumière de la lanterne éclairant le travailleur.

On est parvenu à environ cinquante centimètres de l'endroit où il se trouve. A l'aide de sondages heureusement pratiqués et des renseignements qu'il a donnés sur leurs résultats, on a déterminé à peu près exactement l'endroit où il se trouve et la position qu'il occupe.

Il serait debout contre les parois non maçonnés du puits, dans une espèce de petite niche, enseveli jusqu'aux épaules dans la terre, la tête libre et protégée par une espèce de voûte naturelle en pierre.

Jeudi, vers une heure et demie de l'après-midi, un coup de sonde aurait porté un tuyau à environ vingt centimètres de sa bouche, et lui aurait permis de voir de nouveau la lumière.

Il déclare souffrir surtout de la soif et demande souvent à boire.

Vu l'état friable des terres auxquelles on a affaire, les travaux de sauvetage demandent toujours à être conduits avec la plus grande circonspection, autant dans l'intérêt du patient, qui pourrait être étouffé par le plus petit éboulement survenu au-dessus de sa tête, que dans celui des soldats qui se relaient au fond et dont l'un pourrait être recouvert.

A quatre heures, on pensait qu'il faudrait encore au moins deux à trois heures de travail avant de pouvoir dégager Dambrine, peut-être, même avant de pouvoir lui faire parvenir le moindre cordial.

Heureusement, on est désormais à peu près certain de le retirer vivant de la position épouvantable où il se trouve.

D'après ses renseignements, il n'aurait pas de blessures graves et se plaindrait seulement d'une douleur au côté et de la soif.

Notre correspondant particulier nous adresse la dépêche suivante :

Vendredi, 7 heures du matin.

Dieu soit béni ! Le malheureux Dambrine a pu être remonté dans la nuit de jeudi à vendredi, vers deux heures du matin, après un séjour de 82 heures au fond de l'excavation. A 11 heures du soir, on avait pu, pour la première fois, lui passer un cordial. Il a été transporté à l'hôpital ; son état est aussi satisfaisant que possible.

Saint-Omer. — *Le gaz.* — Nous lisons dans l'*Indépendant* de Saint-Omer : « Il est à croire que la municipalité audomaroise n'a rien à voir ou ne veut rien voir dans le service du gaz en ville. Depuis quelques jours, ce service qui devrait cependant, et pour cause, être suivi de près, dépasse toutes les bornes permises et même possibles. C'est ridicule et odieux. Nous estimons d'abord que la ville devrait user de ses droits, et rappeler à la Compagnie du gaz, ses obligations, par un procès en bonne et due forme ; nous estimons ensuite que les particuliers, ridiculement servis par la Compagnie du gaz, seraient en droit de refuser de payer. Nous verrons si, devant les tribunaux français, puisqu'il y en a encore, on autoriserait des abus qu'on poursuivrait ailleurs pour tromperie sur la qualité de la marchandise vendue.

» Si l'administration du gaz est incapable de satisfaire ceux qui lui font gagner ses bénéfices, il doit bien y avoir un moyen de la rappeler *à ses devoirs.* »

Calais. — *Terrible accident.* — Mercredi soir, à neuf heures, Mlle Marie Vandromme, vingt-deux ans, ouvrière en tulle, demeurant aux Basses-Communes, en traversant le passage à niveau de la rue des Fontinettes, a été renversée par le train de voyageurs de Dunkerque venant de Calais ; la pauvre fille a roulé sous les wagons.

Le mécanicien a arrêté le train, mais il était trop tard : Mlle Vandromme, la victime, était dans un état pitoyable. Elle a été transportée au domicile de M. Pernet, garde-champêtre.

Les docteurs Cuisinier, Vetu et Dodré ont déclaré qu'elle avait les deux jambes coupées, et ont jugé l'amputation nécessaire. Jeudi matin, la jeune fille a été transportée à l'hospice pour y subir l'opération. Elle montre beaucoup de résignation et on espère la sauver.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissance du 19 février. — Paul Evrard rue du Coq-Français, 19. — Marie Bourgois, rue de Lille, cité Six Gendonne. — Germaine Vandenbrouck, rue de l'Ommelet, impasse Cambacérès, 12. — André Derville, rue de Saint-Joseph, 11. — Coralie Ramon, rue de Saint-Etienne, 9. — Alfred Issac, Grande-Rue, fort Mulliez, 15. — Victor Ladon, rue d'Italie, 28.

Déclaration de mariage du 19 février. — Paul Schorn, 28 ans, journalier et Elisabeth Kirsch, 24 ans, journalière.

Déclarations de décès du 19 février. — Augustine Dupire, 77 ans, pensionnaire, aux Petites-Sœurs. — Laure Petis, 1 an, rue de l'Epeule, cour Lecomte, 1. — Léonie Desprez, 3 mois, rue de Beurewaert, 22. — Marie Deveux, 3 mois, rue de l'Epeule, 222. — Pierre Mangin, 5 mois, rue de Beurewaert, 90. — Adèle Dujardin, 68 ans, marchande-épicière, rue de Mouveaux, 120. — Rosalie Berthe, 60 ans, marchande-boulangère, rue des Arts, 81 — Florentin Pontier, 58 ans, journalier, à l'Hôtel-Dieu. — Louis Pennel, 5 ans, rue du Grand-Chemin, 23.

Etat-Civil de Tourcoing. — Déclarations de naissances du 17 février. — Flore Dessauvages, rue du Tilleul. — Léontine Langer, rue de l'Amidonnerie. — Gabrielle Dhalluin, rue Joire. — Marie Demettre, à la Marlière. — Amélie Catteur, lesue Thaon.

Du 18 février. — Albert Toulemonde, rue du Collecteur — François Delcombe, aux Phalempins. — Fidèle Sion, rue des Carliers. — Marie Delepaux, à la Croix-Rouge. — Hélène Lahousse, au Pont-Rompu. — Louis Destombes, rue du Clinquet.

Du 19 février. — Emile Dutoo, rue de la Belle-Vue.

Déclaration de mariage du 19 février. — Jules Lefebvre, 28 ans, domestique et Marie Vandenberghe, 36 ans, sans profession.

Déclarations de décès du 17 février — Marie Tiberghien, 80 ans 10 mois, sans profession, rue Houchard. — Pulchérie Destombes, 4 ans 9 mois, rue de la Latte. — Gabrielle Chantry, 17 jours, rue de la Latte. — Désiré Mescart, 37 ans 2 mois, tisserand à l'Hôpital-Civil. — Henri Maudrick, 18 jours, rue de la Latte.—Gaspard Delplanque, 11 mois, au Blanc Seau.

Du 18 février. — Pauline et Adolphe Catry, jumeaux, 1 jour, rue de la Croix-Rouge — Ryea Corteville, 72 ans, sans profession, à l'Hospice-Général. — Jules Lecompte, 5 jours, rue du Pain.

Du 19 février. — Henri Blaevoet, 5 mois, rue des Piats. — Fleurisse Lecompte, 6 jours, rue du Bois. — Augustin Huleu, 45 ans 9 mois 20 jours, menuisier, rue Sainte-Barbe. — Antoine Stoop, 41 ans 11 mois, contre-maître, au Blanc Seau. — Louis Fournier, 1 an 6 mois 16 jours, au Blanc-Seau.

Etat-civil de Leers.—Naissance du 8 au 15 février.—Désiré-Cyrille Deprestère.

Mariage du 9 février. — Louis Dupriez, 24 ans, menuisier, et Maria-Joseph Duvinsgc, 20 ans 9 mois, journalière.

Décès. — Néant.

Etat-civil de Mouveaux. — Naissance du 5 au 12 février. — Palmyre-Marie Carette, les Bonnets.

Mariages du 5 au 12 février. — Antoine Déléhouzée, 23 ans, valet de chambre, et Eudoxie Laisie, 27 ans, cuisinière. — César Prate, 27 ans, domestique, et Zoé Laisie, 24 ans, cuisinière.

Décès du 5 au 12 février. — Charles-Louis Bommers, 87 ans 6 mois, sans profession, veuf de Rosalie Waymel, le Haut-Mont. — Florimond-Louis Montagne, 3 mois, 15 jours, la Croix-Bouillette. — Suzanne Lebrun, 2 ans, 4 mois, les Duriez. — Mélanie Bonte, veuve Roussel, 81 ans, 5 mois, sans profession, la Place. — Célinis Roussel, 11 mois, 5 jours, la Placette.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille FLORIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Adèle-Marie DUJARDIN, décédée à Roubaix, le 18 février 1885, dans sa 68e année, administrés des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le vendredi 20 courant, à 5 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 21 dudit mois, à neuf heures, en l'église de Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Mouveaux, 120.

Les amis et connaissances de la famille DELEPORTE-BERTHE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Rosalie-Joséphe BERTHE, décédée à Roubaix, le 19 février 1885, dans sa 6le année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 21 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts, 81.

Les amis et connaissances de la famille DEROUBAIX-DUQUESNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste-Joseph DEROUBAIX, décédé accidentellement à Wasquehal, le 18 février 1885, dans sa 17e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 21 courant, à 9 heures, en l'église de Wasquehal. — L'assemblée chez M. Auguste Picavet, entrepreneur, place de Wasquehal.

Les amis et connaissances de la famille PENNEL-LABITTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Louis-Augustin PENNEL, décédé à Roubaix, le 19 février 885, à l'âge de 4 ans et 11 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le samedi 21 courant, à 3 heures, en l'église de Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 23.

Les amis et connaissances de la famille DESFOSSEZ DEFFONTAINE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Octavie-Marie DEFFONTAINE, décédée à Willems, le 18 février 1885, dans sa 23e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 21 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Willems. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Eglise.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 23 février 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Célestin-Joseph DELATTRE, époux de Dame Irma FOURNIER, décédé à Roubaix, le 23 janvier 1885, à l'âge de 49 ans et 1 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

La mort du capitaine Hanssens. — Le capitaine Hanssens, adjoint d'état-major, détaché à l'institut cartographique, un des explorateurs les plus méritants du comité d'études au Congo, est mort à Vivi, au moment où il allait s'embarquer pour l'Europe.

Le capitaine Hanssens (du 3e de ligne) s'était embarqué en janvier 1882, accompagné des lieutenants Van de Velde, Nilis, Grang et du docteur Peschuel-Loesch.

Bruxelles. — Le bruit d'un sinistre s'est répandu vers six heures et demie. On disait que le théâtre des Galeries-Saint-Hubert, où devait avoir lieu la première représentation de *Rip*, brûlait. L'avertisseur électrique du théâtre avait appelé tous les postes de pompiers qui sillonnaient la ville, jetant partout l'alarme. La foule suivait, en courant, les pompes. Heureusement, le théâtre ne brûlait pas, mais bien un magasin d'articles divers contigu à la **salle de spectacle.**

L'incendie, quoique assez violent, a été bientôt maîtrisé. Si l'incendie était arrivé dans la soirée, une panique effroyable aurait éclaté dans la salle de spectacle, qui s'est remplie de fumée. Le pompier du poste du théâtre avait fait marcher l'avertisseur en présence de l'envahissement de la salle par la fumée. Sans la promptitude et la bonne organisation des secours, une épouvantable catastrophe aurait eu lieu. Le magasin incendié est attenant au théâtre, qui, lui-même, est enclavé dans le passage des Galeries-Saint-Hubert. La représentation a eu lieu quand même.

— *La fin de la baleine.* — Les curieux qui sont allés voir la baleine d'Ostende lundi, ont assisté au début de son dépeçage. L'opération n'est, paraît-il, pas mal dégoûtante. Une brigade d'ouvriers travaille à la démolition de cette charogne gigantesque, que l'on a ouverte et dont on enlève les entrailles à l'aide de câbles, de chèvres et de treuils. Une odeur épouvantable règne sous le vent de l'opération.

Exposition d'Anvers.—Une feuille bruxelloise cite parmi les visiteurs de marque qui comptent se rendre à Anvers cette année, outre le shah de Perse, qui sera accompagné de Nazar-Agha, son ambassadeur à Paris, le prince Rodolphe et l'archiduchesse Stéphanie, probablement le roi de Portugal et le duc de Bragance, à coup sûr le roi de Hollande et la reine Emma, peut-être M. Grévy, bien certainement le prince de Galles et le prince Fréderic-Guillaume.

L'ouverture officielle, fixée au 2 mai, se fera à jour fixe, et l'on sera prêt. Ce résultat est dû surtout à l'activité et à l'intelligence de M. Koch, l'excellent et aimable secrétaire général de l'exposition, qui dirige les différents services.

Les crimes dans le Hainaut. — Nous lisons dans la *Chronique* : Une descente des parquets de Mons, Tournai et Bruxelles a eu lieu lundi matin, à Saint-Gilles, rue Berckmans, 154, chez Mme veuve Wacrenier, belle-sœur de M. Léon Wacrenier, qui fut, il y a environ deux mois, assassiné à Anvaing.

D'autre part, la *Gazette* de ce matin dit ceci : Ainsi que nous l'avons annoncé, des magistrats des parquets de Bruxelles, de Mons et de Tournai ont fait samedi chez Mlle W..., habitant la rue Berckmans, à Saint-Gilles, une descente au sujet du crime d'Elouges. Un nommé B..., qui devait se marier avec Mlle W., a été arrêté ; mais après la perquisition il a été mis en liberté. L'enquête judiciaire a abouti à la mise hors de cause de Mlle W...

Comines (Belgique). — Les attaques nocturnes continuent dans cette commune. Hier, vers minuit, quelques jeunes gens de Comines (France) retournant tranquillement chez eux ont été attaqués, rue du Moulin, par une bande de vagabonds, batailleurs de profession, qui se jetèrent sur eux et leur portèrent des coups de cannes et de casse-tête et n'ont dû leur salut qu'à l'arrivée de plusieurs amis.

FAITS DIVERS

Mystérieuse affaire d'extradition.—M. Lockroy avait appelé l'attention du président du conseil sur un cas d'extradition qui s'était irrégulièrement produit et à propos duquel M. Ferry avait fait prévoir une solution favorable. Il s'agit d'un nommé Donato Encaje qui aurait été livré au gouvernement espagnol par les autorités françaises dans les circonstances suivantes, exposées dans le *Succès* par un Espagnol naturalisé, jadis rédacteur de la *France*, M. Raphaël Paré : Donato Encaje, soldat de l'armée régulière, prit part, en 1883, à l'insurrection républicaine dont le soulèvement de Badajoz donna le signal et après laquelle il se réfugia en France et fut interné à Angoulême. Une nouvelle tentative ayant eu lieu en avril 1884, Donato Encaje rentra en Espagne et rejoignit la petite troupe que commandait le capitaine républicain Mangado.

Grièvement blessé à Orbaïceta, Donato Encaje se réfugia de nouveau en France et fut gardé à Angoulême jusqu'à sa guérison. Expulsé en Suisse, la misère le ramena en France; mais, ayant été reconnu à la frontière, il fut arrêté à Bellegarde et conduit devant le procureur de la République, qui le fit mettre en prison. Après trente-trois jours de détention, il fut conduit à la frontière espagnole et livré aux gendarmes. Depuis, Donato Encaje est au secret dans la prison de Gerona. Traduit devant un conseil de guerre, il serait à la veille d'être passé par les armes. D'après le *Soir*, le gouvernement aurait ordonné une enquête pour découvrir l'auteur responsable de la remise de Donato Encaje aux autorités espagnoles. Le procureur de la République affirmerait, en effet, qu'il avait formellement donné l'ordre de conduire Encage à la frontière suisse.

P.-S. — L'agence Havas nous communique à la dernière heure la note suivante :

« M. le président du conseil et M. le baron des Michels, ambassadeur en Espagne, étant intervenus auprès du gouvernement espagnol, après une courte négociation diplomatique, Donato Encaje — qui devait être fusillé cette semaine — a été mis en liberté et pourra rentrer en France. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

A l'Elysée

Paris, 20 février. — Le premier bal présidentiel de la saison a eu lieu, hier soir, à l'Elysée, avec le cérémonial et l'encombrement accoutumés. Dès onze heures et demie on ne circulait plus qu'avec peine dans les salons, mais à partir de ce moment le flot des nouveaux arrivants est devenu plus clairsemé, par suite du mauvais temps qui retardait outre mesure le défilé des voitures. Beaucoup d'invités ont dû repartir vers minuit sans avoir pu pénétrer dans la cour de l'Elysée. M. le Président Grévy, comme d'habitude, recevait ses invités à l'entrée du grand salon, entouré de sa maison militaire. Comme à toutes les fêtes précédentes, un salon avait été réservé aux membres du corps diplomatique. Pour la première fois, les salons de danse avaient été éclairés à la lumière électrique par MM. Beau et Bertrand-Taillet, au moyen des accumulateurs Faure, dont ils ont le privilège exclusif. On était unanime à approuver cette modification qui supprime la chaleur et les taches de bougie. Le buffet, comme toujours, était inabordable.

Possibilité de nouvelles négociations

Paris, 20 février.— Le *Standard* publie une note qui lui est communiquée par une personne qui prétend être parfaitement au courant des complications du conflit entre la France et la Chine.

L'auteur de cette note commence par affirmer que la prise de Lang-Son, loin de décider les Chinois à mettre un terme aux hostilités, n'a fait que les rendre plus résolus à poursuivre la guerre, et que d'ailleurs cet événement était prévu depuis longtemps et ne change, par conséquent, rien à la situation. Mais, ajoute-t-il, on considère comme possible que les Français trouvent dans la prise de Lang-Son une compensation à leur défaite de Bac-Lé, et qu'ils soient par suite disposés à entrer en arrangement sur la base de certaines propositions soumises récemment à M. Ferry et à ses collègues. Ces propositions ne seraient autres que celles que lord Granville a été prié de soumettre au gouvernement français. Le correspondant du *Standard* ne dit pas en quoi elles consistaient, mais il ne croit pas qu'on fasse un nouvel appel aux bons offices du gouvernement anglais.

Expulsion de socialistes allemands

Paris, 20 février. — L'ambassadeur d'Allemagne a eu, mercredi, une entrevue particulière avec M. Jules Ferry, entrevue à laquelle assistait le ministre de l'intérieur, mandé tout exprès aux Affaires étrangères, à quatre heures de l'après-midi. Nous croyons savoir qu'il a été question d'une mesure d'expulsion contre divers socialistes allemands, qui ont été reconnus pour avoir frappé des étudiants avec des armes dont ils étaient porteurs, le jour de l'enterrement de Jules Vallès.

Un manifeste des dynamitards irlandais

Paris, 20 février. — Les fénians irlandais présents à Paris ont procédé cette nuit au tirage du manifeste suivant, qui a été envoyé par la poste à M. Gladstone et à d'autres membres du cabinet britannique, ainsi qu'à lord Lyons :

« AVERTISSEMENT

» Bureau du groupe dynamitard du parti révolutionnaire irlandais.

» Paris, le 18 février 1885.

» *Aux membres du cabinet britannique,*

» Nous, représentants du groupe extrême du parti révolutionnaire, en conseil réunis, vous avertissons, par ces présentes, que si, au cours de la session du Parlement britannique qui va s'ouvrir, on vote le renouvellement du *Crimes Act* (*Ireland*) *Bill* (projet de loi sur le crime en Irlande) — projet de loi que nous taxons d'injustifiable — nous sommes bien résolus à faire valoir la *lex talionis*, en nous servant des « ressources de la civilisation ».

Excommunication maçonnique du F∴ Andrieux

Lyon, 19 février.— Hier soir, M. Andrieux a été cité à comparaître devant la *Loge du Parfait Silence*, pour avoir révélé les secrets de la franc maçonnerie.

Un F∴ M∴, a prononcé le réquisitoire.

Un avocat F∴ M∴, ami de M. Andrieux, a présenté la défense de l'accusé.

Le jugement prononce la radiation de M. Andrieux, et déclare qu'il ne pourra plus faire partie de la F∴ M∴.

M. Andrieux n'était pas venu assister à son exécution. Que le Grand Architecte de l'Univers (terme maçonnique) lui soit en aide, après cette excommunication.

La mort de Gordon

Constantinople, 19 février. — Selon des avis reçus de la Mecque, Gordon n'aurait pas été tué les armes à la main. Fait prisonnier, il aurait été mis en jugement sur la plainte d'un cheik que Gordon avait autrefois fait condamner. Bien que le Mahdi désirât garder Gordon comme otage, il fut obligé de céder aux clameurs de ses partisans; on appliqua au général la loi du talion et il fut condamné à être pendu.

Explosion à Rome

Rome, 19 février. — Ce soir, vers 10 heures, une bouteille contenant de la poudre a fait explosion devant la petite porte latérale de la Chambre des députés.

L'importation des bestiaux allemands en Angleterre

Hambourg, 19 février. — Le consul général anglais de notre ville vient de prévenir les autorités locales que l'importation des bestiaux allemands était provisoirement interdite en Angleterre. On avait constaté dernièrement plusieurs cas de maladies contagieuses.

Grand incendie à Philadelphie

Philadelphie, 19 février. — Un grand incendie a éclaté aujourd'hui à Philadelphie. Plusieurs magasins ont été détruits. Les pertes sont évaluées à 250 mille dollars.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les trophées de la victoire de Dong-Son

Paris, 20 février. — Un télégramme du général Brière de l'Isle, en date du 19 février, énumère les armes et munitions prises dans le camp de Dong-Son. Il s'y trouve deux batteries Krupp, une batterie Vavasseur, une batterie Nordenfelt, des mitrailleuses, d'anciens canons, des approvisionnements très considérables de poudres et munitions.

Le temps est très froid. La santé des troupes est excellente malgré les grandes fatigues des derniers jours.

Les fortifications de Paris

Paris, 20 février. — Le comité de la défense repousse, à l'unanimité, la suppression de l'enceinte fortifiée de Paris.

Une grève à Mons

Mons, 20 février. — Environ 3,000 mineurs du bassin houiller de Mons se sont mis en grève aujourd'hui. Ils demandent une augmentation de salaire.

Mort du général Stewart

Korti, 20 février. — Le général Stewart est mort des suites de ses blessures.

Retraite des troupes anglaises

Londres, 20 février. — La confirmation de la retraite de la colonne Buller a produit en Angleterre une grande émotion. Le *Times* dit qu'elle était nécessaire car la chute de Khartoum a notablement accru la force offensive du Mahdi. La tâche de Wolseley pour le moment est simplement de défendre la Nubie et la basse Egypte.

La motion de blâme

Londres, 20 février. — Le *Standard* croit que la discussion de la motion de censure commencera jeudi. Elle occupera plusieurs séances. Les radicaux quoique mécontents ne voteront pas la motion. Le cabinet proposera la question préalable.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Lundi 23 février 1885. — Bureaux à 7 h. 0/0. — Rideau à 7 h. 1/2

Représentation extraordinaire donnée par la nouvelle troupe lyrique Direction de M. Delestany-Kastner.

Manon, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, paroles de Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de Jules Massenet.

Décors nouveaux. — Prix des places ordinaires.

Pour la location, s'adresser chez M. Lesguillon, rue du Vieil-Abreuvoir.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Samedi 21 février 1885. — Bureau à 6 h. 0/0. — Rideau à 6 h. 1/2.

Lackmé, opéra en 3 actes.

E. PAUBLAN, à Paris. — Coffres-forts-serrures. — 366, rue St-Honoré, près la place Vendôme. — Succursale à Dunkerque, chez Rigaut frères, rue de l'Eglise.
6,21f 6,21m.—10302

COMMERCE

Laines

SYDNEY, 8 janvier.

Articles d'exportation : La faiblesse constatée vers la fin novembre s'est continuée durant tout le mois précédent et la plupart des lots exposés ont été adjugés à des prix légèrement en baisse sur l'ouverture. Les bonnes laines en suint se sont soutenues assez fermement, mais les qualités inférieures, les agneaux et les washed fleece ont été généralement délaissées. La spéculation opère avec une grande réserve et ce ne sont guère que les représentants de fabrique qui achètent en ce moment. La demande est plus ou moins stimulée par les bas taux des frêts.

Les cotations s'établissent actuellement comme suit :

Greasy supra extra	11 — à 13	d.	f. 2.80	à 2.33
» bonne à belle	10 » 11 —	d.	» 2.65	» 2.50
» moyenne à bonne	6 1/2 » 10 —	d.	» 1.80	» 2.65
» crossbred	7 — » 9	d.	» 1.92	» 2.41
» 1 sts lambs	7 — » 9	d.	» 1.92	» 2.41
» 2d »	5 1/2 » 8	d.	» 1.56	» 2.17
» 1 sts pièces	7 1/2 » 8 1/2	d.	» 2.04	» 2.29
» 2d »	5 — » 7 —	d.	» 1.44	» 1.92
« Bellies et Skirts	4 — » 5 1/2	d.	» 1.19	» 1.56
» Locks	2 1/2 » 4	d.	» 0.84	» 1.19
Scoured supra	15 » 19 3/4	d	» 3.93	» 5.01
» inférieure	12 — » 14	d.	» 3.13	» 3.62

par livre ; tare 11 lb par balle, Bonpoids 1 lb. par cwt. Les cotations en francs s'entendent pour la vente à Anvers pas kilo.

Durant le mois écoulé, les exportations directes se sont élevées à 50,411 balles dont 1,800 balles pour Anvers.

Peaux de moutons : Marché par continuation animé. Hautes laines 6d. à 7d., moyennes 4d. à 5d. ; inférieures 1 1/2d. à 3d.

Céréales et farines

PARIS, vendredi 20 février

(Dépêche spéciale)

Farines. — 9 marques. — Tendance soutenue.

	19 fév.	20 fév.		19 fév.	20 fév.
Disponible.	45 50	46 90	4 de mars	46 80	47 ..
Mars	46 50	46 75	4 de mai	47 50	47 60

Marque Corbeil ..... 48 ..

Circulation : 700.

Blés. — Tendance soutenue.

Disponible.	21 25	21 25	4 de mars	22 ..	21 90
Mars	21 50	21 75	4 de mai	22 50	22 75

Seigles. — Tendance soutenue.

Disponible.	16 25	16 25	4 de mars	16 50	16 60
Mars	16 25	16 25	4 de mai	16 90	16 90

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Co, représentés à Roubaix par M. Jules CAUET.

jeudi 19 février. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK				CHICAGO			
Février	53 ./.	Août	... ./.	Février.	37 1/2	Août	... ./.
Mars	50 1/4	Sept.	... ./.	Mars	37 1/2	Sept.	... ./.
Avril	49 3/4	Octob.	... ./.	Avril	37 3/4	Octob.	... ./.
Mai	49 3/4	Nov.	... ./.	Mai	41 1/4	Nov.	... ./.
Juin	49 1/2	Déc.	... ./.	Juin	... ./.	Déc.	... ./.
Juillet	... ./.	Janvier	... ./.	Juillet	... ./.	Janvier	... ./.

FROMENT

Février	90 1/2	Août	... ./.	Février	78 1/4	Août	... ./.
Mars	91 ./.	Sept	... ./.	Mars	78 1/4	Sept	... ./.
Avril	92 1/4	Octob.	... ./.	Avril	79 1/2	Octob.	... ./.
Mai	94 ./.	Nov.	... ./.	Mai	84 1/4	Nov	... ./.
Juin	95 1/4	Déc.	... ./.	Juin	85 1/4	Déc.	... ./.
Juillet	95 1/4	Janvier	... ./.	Juillet	... ./.	Janvier	... ./.

PARIS, 19 février

Avoine. — Sans variation.

Courant	18 ..	..	..	4 de mars	18 50	18	75
Mars	18 ..	18	25	4 de mai	19 ..	19	25
Mars-avril	18 25	18	50				

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, vendredi 20 février.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 k.
	Cours du jour	C. pr.			
Colza	.. ..	61	21 ..	22 ..	18 .. 19 .
Huile épurée	.. ..	67	.. ..	.. ..	18 .. ..
Œillette b g	.. ..	..	25 ..	26 ..	18 .. ..
Lin de pays	.. ..	56 50	20 ..	21 50	25 .. 26 .
Lin étranger	.. ..	54 25	18 ..	20 ..	22 50 24 .
Chanvre	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 .. .. ..
Cameline	.. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 .. 18 ..

Huile épurée pour